

**Document d'entrée en relation**

Conforme aux articles 325-5 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et L.521-2 du Code des assurances, il résume toutes les informations légales que CANOPIA GESTION PRIVÉE doit avoir communiquées au Client dès le début de la relation.

A l'attention de :

Dénomination :  
Forme juridique :  
Siège social :  
Ville :  
Représentée par :

**1. Renseignements concernant CANOPIA GESTION PRIVÉE - Autorités de Tutelle**

- SAS CANOPIA GESTION PRIVÉE.
- Au capital de 22 670 €.
- 842 439 580 R.C.S Lyon.
- Adresse du siège social : Parc d'Activités Greenopolis, 8 rue Berjon, 69009 Lyon.
- Représentée par Carole CABANNE, Présidente.
- NAF : 6619B.
- Orias n°18007450 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).
- Site Internet : [www.canopia-gestion.com](http://www.canopia-gestion.com).
- E-mail : [contact@canopia-gp.com](mailto:contact@canopia-gp.com).
- Tél : 04.77.70.00.22

**L'activité d'intermédiaire d'assurance est contrôlable par l'ACPR.**

- ACPR : 4 Place de Budapest, 75436 Paris (<https://acpr.banque-france.fr>).

**L'activité de conseils en investissements financiers est contrôlable par l'AMF.**

- AMF : 17 Place de la Bourse, 75002 Paris (<https://www.amf-france.org>).

**2. Activités réglementées de CANOPIA GESTION PRIVÉE**

CANOPIA GESTION PRIVÉE est immatriculée sur le registre de l'Orias au titre des activités suivantes :

- Courtier d'assurances, catégorie b) de l'article L521-2 du Code des assurances laquelle correspond au Courtier qui n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché : dans le cadre de l'exercice de cette activité, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :
  - Adhérent de l'ANACOFI-COURTAGE, association agréée par l'ACPR.
  - Entreprise(s) d'assurance avec laquelle (lesquelles) il existe un lien financier (détention par CANOPIA GESTION PRIVÉE d'une participation > 10% dans les droits de vote ou capital d'une entreprise d'assurance ou inversement) : **néant**.
  - Dans ce cadre, nous vous délivrerons une prestation de conseil de niveau 1 laquelle consiste à vous proposer un contrat cohérent avec vos besoins et vos exigences.
  - CANOPIA GESTION PRIVÉE est rémunérée par des rétrocessions d'une partie des frais d'entrée, d'arbitrage et de gestion et qui lui sont versées par la Compagnie auprès de laquelle un contrat d'assurance ou de capitalisation est souscrit par le Client.
- Conseiller en investissements financiers :
  - Adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF.
  - Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).
  - Le conseil en investissement que CANOPIA GESTION PRIVÉE sera amenée à vous délivrer sera un conseil en investissement non indépendant.

- Dans le cadre de ce conseil non indépendant, CANOPIA GESTION PRIVÉE évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une (des) entité(s) avec laquelle (lesquelles) il entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.
- Dans ce cadre, CANOPIA GESTION PRIVÉE perçoit des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du Client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du Client.

### 3. Assurances

Assurance souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD - 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans Cedex 9, contrat n°114240090, Adhérent n°028966.

Activités couvertes	Assurance	Conseil en investissements financiers
<b>RCP</b>	3.000.000 € par sinistre et par an	2.500.000 € par sinistre et par an
<b>Garantie financière</b>	115.000 € par année d'assurance	NA

### 4. Partenaires de CANOPIA GESTION PRIVÉE

L'identité du ou des établissements promoteurs de produits avec lesquels CANOPIA GESTION PRIVÉE a signé un protocole est la suivante :

Les Sociétés de gestion et plateformes avec lesquelles un Protocole de distribution ou de commercialisation sont les suivantes	Les Compagnies d'assurance et plateformes avec lesquelles un Protocole de distribution ou de commercialisation sont les suivantes
123 INVEST	AFI ESCA
ALTAROC	AGEAS
EAG INVEST	AMDG
EQUITIM	APICIL - INTENCIAL
HPC	APRIL
LEONTEQ	ABEILLE
NEXO CAPITAL	AXA THEMA
NORTIA	ERES
PICTET	GENERALI PATRIMOINE
PRINCESS SAM PICTURES	LOMBARD
QUINTET	MALAKOFF
SOCIETE GENERALE	MMA
KEPLER CHEVREUX	NORTIA
CREON ADVISORY	PRIMONIAL PARTENAIRES
RD CONSULTING	SWISSLIFE
TYLIA INVEST	UAF LIFE
DS INVESTISSEMENT	UNEP
FINAVAL	ASSURNOO
YCAP	

CANOPIA GESTION PRIVÉE n'entretient pas de relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec les sociétés susnommées.

CANOPIA GESTION PRIVÉE est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

### 5. Informations relatives au traitement des réclamations

Pour toute réclamation, CANOPIA GESTION PRIVÉE peut être contactée gratuitement selon les modalités suivantes :

- Par courrier en écrivant à l'adresse suivante : Parc d'Activités Greenopolis, 8 rue Berjon , 69009 Lyon ;

- Ou par e-mail à [contact@canopia-gp.com](mailto:contact@canopia-gp.com) ;
- A l'attention de Carole CABANNE.

CANOPIA GESTION PRIVÉE s'engage à traiter gratuitement votre réclamation dans les délais suivants :

- Dans les dix jours à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception par écrit de celle-ci ;
- Dans les deux mois maximum à compter de l'envoi de la première manifestation écrite d'un mécontentement, sauf dispositions législatives ou réglementaires plus contraignantes, pour y répondre par écrit.

Si malgré nos échanges, aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur suivant en fonction de l'activité concernée : nous vous rappelons que le médiateur de la consommation peut être saisi deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :

<p><b>Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</b> ANACOFI-Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam-75009 Paris</p>	<p><b>Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</b> pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche- Médiateur de l'AMF 17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02 <a href="http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html">http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html</a></p>
<p><b>Médiateur de l'assurance :</b> La Médiation de l'Assurance TSA 50110-75441 PARIS CEDEX 09 <a href="http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur">http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</a></p>	

En cas d'échec, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

## 6. Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil sont collectées et traitées par Carole CABANNE en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Ces données personnelles sont collectées afin que CANOPIA GESTION PRIVÉE vous délivre des conseils quant aux investissements envisagés. Les destinataires de ces données sont CANOPIA GESTION PRIVÉE, ses collaborateurs ainsi que les établissements promoteurs de produits avec lesquels CANOPIA GESTION PRIVÉE entretient une relation commerciale.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant, vous et vos proches, seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter en nous adressant un e-mail à l'adresse suivante : [contact@canopia-gp.com](mailto:contact@canopia-gp.com)

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (en ligne ou par courrier postal).

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 PARIS CEDEX 07

## 7. Modes de communication utilisés

Il est porté à votre connaissance que nos échanges pourront se faire soit à l'occasion d'un rendez-vous physique, par téléphone ou par courrier postal, soit et sous réserve que ce mode de communication soit possible, par e-mail ou par visioconférence.

## 8. Notre rémunération



Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, CANOPIA GESTION PRIVEE est rémunérée par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement une fois connus les supports choisis par le client.

CANOPIA GESTION PRIVEE peut être amenée à facturer des honoraires au taux horaire HT de 150 € pour un ingénieur patrimonial et de 200 € pour un expert en conseil patrimonial.

Si la prestation est soumise à la TVA, il vous sera lors précisé le taux de TVA applicable.

#### **9. Mise à jour des informations**

CANOPIA GESTION PRIVEE fera parvenir au client toute mise à jour des informations relatives à ses partenaires significatifs ainsi qu'en cas de changement de la nature du conseil en investissement délivré, en lui communiquant par courrier postal ou courriel.

Le client peut également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de CANOPIA GESTION PRIVEE.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de conserver un exemplaire original de ce document signé, CANOPIA GESTION PRIVEE en conservant une copie.

*Document remis le à*

*Signature du Client*